



la sécurité
sociale

caf.fr

NOUVEAU

UNE OFFRE POUR LES PARENTS DE NOUVEAU-NÉ

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

La Caf de la Drôme propose une offre pour les parents de nouveau-né.

- ✓ Vous avez un quotient familial **inférieur ou égal à 940 euros**,
- ✓ Vous pouvez faire une demande d'aide à domicile **avant le 7^{ème} mois de votre enfant**.

Vous aurez droit à 10 heures d'intervention gratuites d'aide à domicile réalisées par une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (Tisf).



La Tisf est une personne qualifiée qui vous accompagne et vous sécurise dans les premiers gestes pour prendre soins de votre enfant.

- Propose des activités propres au développement de l'enfant
- Participe à l'éducation et à la sociabilisation de l'enfant
- Favorise le développement global du nourrisson

Si vous souhaitez en bénéficier vous trouverez les coordonnées des associations conventionnées avec la Caf de la Drôme sur le site caf.fr.

